

Agrément et renouvellement de l'agrément des assistants maternels et des assistants familiaux

OBJECTIFS

- Connaître les normes en vigueur et savoir les mettre en œuvre concrètement
- Savoir gérer les situations nouvelles
- Etre à même de motiver utilement les décisions
- Assurer la sécurité juridique des décisions

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports théoriques et méthodologiques du formateur
- Analyse des dispositions législatives et réglementaires
- Exemples jurisprudentiels et cas pratiques (à partir de l'expérience des stagiaires)

PUBLIC

L'ensemble des personnels chargés de l'agrément et du suivi des assistants maternels et des assistants familiaux.

DATES :

11-12 mars 2009, 9-10 décembre 2009

TARIF :

960 € HT

PROGRAMME

Le dépôt de la demande d'agrément

- La constitution du dossier d'agrément
- L'instruction de la demande d'agrément

Les critères de l'agrément

- Les critères tenant à la personne
- Les critères tenant aux conditions matérielles

La décision du président du conseil général

- Les décisions d'agrément (délai, contenu)
- Les décisions de refus d'agrément (procédure, motivation)
- Focus sur : la rédaction de la motivation des décisions

L'exercice de l'agrément

- Le nombre d'enfants accueillis
- Changement de département
- Le suivi

La modification, la suspension et le retrait de l'agrément

- Les conditions de fond
- Les conditions procédurales
- Les conséquences
- Focus sur : que faire en cas d'enquête pénale ?

Les responsabilités en jeu

- Responsabilité pour faute
- Responsabilité sans faute